

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC CRECY LA CHAPELLE 4 RUE DE BOULEURS 77580 CRECY LA CHAPELLE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M MERLIOT STEVE, représentant de la société 2 SKE PROPERTY GROUP SASU EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 56 BIS RUE DU 19 JANVIER 92380 GARCHES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

2 SKE REAL ESTATE INVESTMENT SASU

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33808 00020896801 53

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 août 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Nadia FALEH
Responsable de bureau Professionnels
0160244691

CIC Est
CRECY LA CHAPELLE
Nadia FALEH
Responsable de point de vente